

JEUNES POUSES
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2011

JEUNES POUSSÉS
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2011

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Notes complémentaires aux états financiers	5 - 7

Suzanne Couture
Comptable Agréée
6672 Louis St Laurent
Compton, Qc

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'attention des administrateurs de
JEUNES POUSSÉS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de JEUNES POUSSÉS, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes, celui-ci tire des produits de dons et d'activités dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des autres produits reçus, des résultats nets, de l'actif et de l'actif net.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de JEUNES POUSSÉS au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Suzanne Couture, CA auditeur

Compton, le 18 mai 2011

JEUNES POUSSSES
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	2011	2010
	\$	\$
PRODUITS		
Fondation	10 730	56 413
Autre apport	8 346	57 054
Cotisations des membres	935	2 146
Activités et divers	24 231	78 271
Ventes de service	9 645	1 114
Dons et commandites	9 908	13 854
Subvention-Promo Science	9 000	12 000
Subvention-MDEIE	12 952	38 850
Subvention-Québec en forme	174 927	47 567
Subvention-Emploi Québec	21 809	10 358
Subvention-MAPAQ	50 048	27 900
Subvention-CRÉ	68 900	-
Subvention-CIBLE	8 000	-
Subvention-CLD Coaticook	20 000	-
	<u>429 431</u>	<u>345 527</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	228 633	182 858
Honoraires	17 794	16 297
Loyer et électricité	7 748	7 826
Télécommunications	1 905	1 597
Assurances	1 803	519
Site Web	9 280	-
Publicité et promotion	6 320	1 045
Frais de déplacement	9 295	5 601
Frais de levée de fonds	-	45 482
Frais d'activités	44 209	48 228
Entretien et réparations	342	501
Matériel/Activités - Caravane du goût	44 054	1 649
Frais de bureau	2 965	4 366
Matériel pédagogique	55 086	7 875
Formation et perfectionnement	10 525	306
Amortissement - Immobilisations	7 709	5 260
Divers	1 334	146
Intérêts et frais bancaires	322	60
	<u>449 324</u>	<u>329 616</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(19 893)</u>	<u>15 911</u>

JEUNES POUSSÉS
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	2011 \$	2010 \$
SOLDE AU DÉBUT	34 079	18 168
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(19 893)</u>	<u>15 911</u>
SOLDE À LA FIN	<u>14 186</u>	<u>34 079</u>

JEUNES POUSSSES**BILAN**

AU 31 MARS 2011

	2011 \$	2010 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	25 918	47 942
Placements (Note 3)	-	19 631
Débiteurs (Note 4)	34 208	61 048
Frais payés d'avance	-	1 536
	<u>60 126</u>	<u>130 157</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	<u>17 988</u>	<u>12 275</u>
	<u>78 114</u>	<u>142 432</u>
	<u><u>78 114</u></u>	<u><u>142 432</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (Note 6)	35 605	32 336
Apports reportés (Note 7)	28 323	76 017
	<u>63 928</u>	<u>108 353</u>
	<u><u>63 928</u></u>	<u><u>108 353</u></u>
ACTIFS NETS		
ACTIFS NETS	<u>14 186</u>	<u>34 079</u>
	<u>78 114</u>	<u>142 432</u>
	<u><u>78 114</u></u>	<u><u>142 432</u></u>
AU NOM DU CONSEIL		
_____ Administrateur		_____ Administrateur

JEUNES POUSSÉS
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2011

1. STATUT ET OBJECTIFS

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est voué à la promotion d'une saine alimentation auprès des jeunes par le biais de projets collectifs et d'expériences concrètes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produit de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire.

c) Placements

Les placements temporaires sont comptabilisés à la valeur d'acquisition.

d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties au taux de 30 % selon la méthode du solde dégressif.

e) Apports reçus sous de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

f) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date du bilan ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

JEUNES POUSSÉS
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
 AU 31 MARS 2011

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

g) Actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transactions

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, et toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

h) Instruments financiers

Les organismes sans but lucratif peuvent choisir d'adopter les chapitres 3862, Instruments financiers - informations à fournir et 3863, Instruments financiers - présentation, ou continuer à appliquer le chapitre 3861, Instruments financiers - informations à fournir et présentation. L'organisme a décidé d'appliquer le chapitre 3861.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

4. DÉBITEURS

	2011	2010
	\$	\$
Comptes à recevoir	3 261	24 014
Taxes de vente à recevoir	2 784	4 791
Subvention à recevoir	28 163	32 243
	34 208	61 048

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2011			2010
	\$			\$
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur Nette	Valeur Nette
Équipement informatique	20 681	14 029	6 652	7 252
Matériel roulant	7 438	3 738	3 700	5 023
Matériel de caravane	10 909	3 273	7 636	-
	39 028	21 040	17 988	12 275

JEUNES POUSSÉS
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
 AU 31 MARS 2011

6. CRÉDITEURS

	2011	2010
	\$	\$
Comptes fournisseurs	12 199	17 297
Salaires et déductions à la source	23 406	15 039
	35 605	32 336

7. APPORTS REPORTÉS

Financement destiné à couvrir les charges de fonctionnement

	2011		2010	
	\$		\$	
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	76 017	\$	88 418	\$
MOINS : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(69 059)		(144 521)	
PLUS : Montant reçu pour l'exercice suivant	21 365		132 120	
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	28 323	\$	76 017	\$

8. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital de l'organisme est constitué des soldes de fonds. Les objectifs de l'organisme en ce qui a trait à la gestion de son capital consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. L'organisme gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant.

9. ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé car il n'apporterait aucun renseignement significatif pour une meilleure compréhension des états financiers.

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent, présentés aux fins de comparaison, ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2011.